



P.L.U

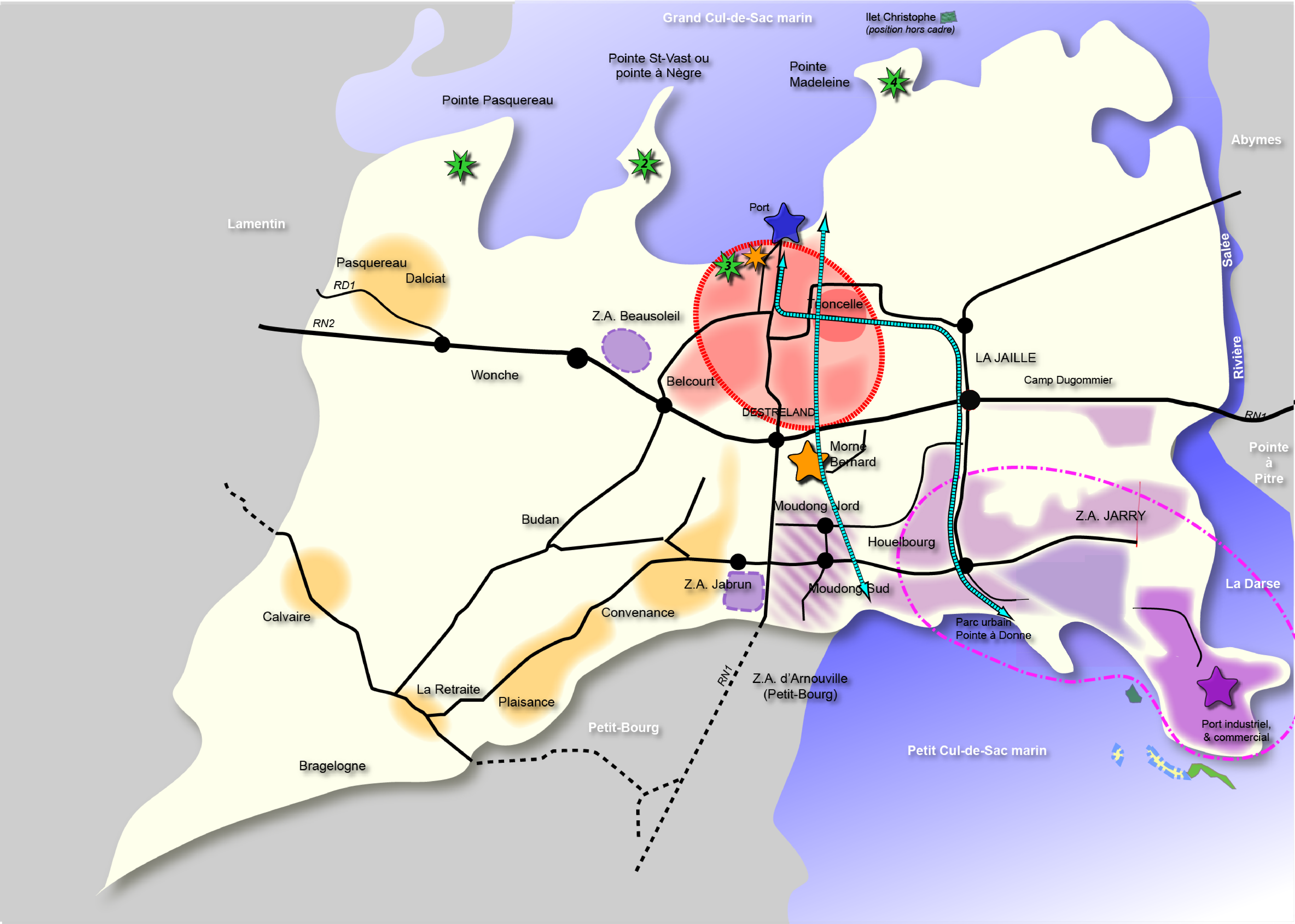
PIÈCE 3

PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE DEVELOPPEMENT
DURABLES

GRANDE ORIENTATION N°1				STRUCTURER LE TERRITOIRE DE BAIE-MAHAULT SOUS FORME D’UN ARCHIPEL URBAIN FONCTIONNEL ET RESTAURER L'ENTRE-DEUX MERS			
ORIENTATIONS		THÈMES		MOYENS		SECTEURS / PROJETS	
DÉFINIR DES POLARITÉS FORTES ET BIEN IDENTIFIÉES		Affirmer la centralité du bourg et élargir la notion de centralité pour définir un pôle de centralité mixte à l'échelle de la ville		Mettre en valeur l’identité du bourg élargi et intensifier la diversité des fonctions		Bourg, Fond Richer, Café, les secteurs de Belcourt et Destrellan	
				Résorber les poches l'habitat insalubre		Secteur RHI, Chalder	
				Reconquérir et investir les dents creuses		Front de mer, bourg	
				Mettre en valeur les patrimoines urbain et rural de la ville		Cimetière, centre-bourg, le quadrilatère de l'église, les habitations rurales (Birmingham, Wonche, etc.)	
				Aménager la façade maritime et développer les fonctions de loisirs attractives		Projet municipal de mise en valeur du littoral <i>Pôle n° 3</i>	
						- <i>aménagement paysager du bord de mer</i>	
						- <i>aménagement et renforcement du port de pêche</i>	
						- <i>création d'une halte plaisance</i>	
						- <i>Médiathèque (projet en cours)</i>	
				Développer des pôles d'appui mixtes et compacts		- <i>aménagement du site de l'ancienne usine électrique en lien avec la mer</i>	
		Secteur de projet de Trioncelle					
		Structurer les pôles urbains secondaires		Optimiser l'urbanisation du foncier disponible au sein des pôles constitués		Calvaire / Chapelle / Plaisance / Convenance / Pasquereau / Dalciat	
				Focaliser le développement résidentiel sur les pôles identifiés			
				Développer le commerce et les équipements de proximité			
				Développer la notion de rue dans les projets d'aménagement et d'amélioration		Jabrun, Fond-Budan, Gourde-Liane, Moudong, Morne-Bernard et d'une façon générale l'ensemble des projets d'aménagement récents et à venir	
		Accompagner / développer des pôles économiques secondaires intégrés à la trame urbaine en complément avec Jarry Houelbourg		Conforter certaines pôles existants par le biais du renouvellement urbain et du renforcement de leur équipement (espace public, diversification) Créer de nouveaux pôles d'activité et d'équipement		Beausoleil 1, Moudong, Dalciat	
						Jabrun, orienté vers les activités commerciales et artisanales non polluantes	
						Morne Bernard orienté vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication	
						Beausoleil II orienté vers les activités artisanales	
				Mettre en œuvre le Projet de grand Port industriel et commercial		renforcement du terminal “conteneurs” et du poste “vrac” en prenant en compte le développement durable et la recherche du moindre impact sur les milieux naturels des petit et grand Culs-de-Sac marins: ce projet fera l’objet d’une révision ultérieure du PLU	
		FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU DES DIFFÉRENTS PÔLES		Améliorer les conditions de mobilité		Voir OG n°2	
Développer un schéma d’équipement assurant le maillage du territoire associant trame viaire et liaisons douces				Développer une offre en équipement à vocation communale et intercommunale		Médiathèque (projet en cours), projet de salle polyvalente sur Trioncelle,	
						Projet de salle polyvalente d'intérêt intercommunal (requalification du vélodrome en salle et / ou construction neuve sur Trioncelle)	
restaurer le lien fondateur entre les deux culs-de-sac marins : l'Entre-deux mers				Assurer une plus grande proximité entre équipements de proximité (écoles...) et les zones d'habitat : Exemple : déplacer certaines écoles vétustes sur des pôles d'habitat existants ou en devenir		Pôles urbains secondaires : Convenance, Moudong,	
				fédérer autour d'un axe structurant, associant réseau routier existant et divers modes de circulations douces, les principaux pôles de la ville		du centre-bourg à la Pointe à Donne - Trioncelle - Fond-Sarail - Jarry	

Point à regarder avec attention	Point à regarder avec attention	Point à regarder avec attention
---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)



Identifier l'existant

- Routes principales
- Zone d'activité existante
- Espace urbain constitué
- Espaces urbain mixte
- Espaces naturels
- Espaces marins

Grande Orientation Structurer l'archipel urbain et restaurer l'entre-deux mers

- Réinvestir le bourg afin d'en faire un véritable pôle de centralité mixte
- Développer un pôle d'appui mixte et compact
- Renforcer les pôles secondaires mixtes
- Contenir le développement géographique de la ZI Jarry / Houelbourg
lui permettre de se renouveler sur elle-même
permettre le développement des infrastructures portuaires
- Développer des polarités économiques secondaires
- Restaurer l'entre-deux mers : mettre en liaison des deux façades littorales
- Renforcer le port du bourg
Vocation mixte : Plaisance et de Pêche
- Créer un pôle de compétitivité
Vocation orientée vers les NTIC
- Mettre en oeuvre le Projet de grand Port industriel et commercial
renforcement du terminal "conteneurs" et du poste "vrac"
- Construire une médiathèque
- Projet communal de valorisation et d'aménagement du littoral Nord
en quatre points de projet répartis de l'Est à l'Ouest

Grande Orientation Améliorer le cadre de vie et renforcer les identités urbaines et rurales "préserver et renforcer le lien social et le cadre de vie"

- Créer des voiries de desserte
- Aménager de nouvelles liaisons douces
- Créer des parkings relais et des pôles de multimodalité
- Développer un réseau de Transport en Commun terrestre
- Préserver les "espaces ressources" naturels et agricoles + activités compatibles
- Ouvrir la commune sur le tourisme vert et bleu
créer des circuits de pleine nature
création du parc urbain de la Pointe à Donne

Grande Orientation Renforcer Baie-Mahault en tant que "Terre des Solidarités" "protéger et valoriser l'environnement"

- Protéger les mangroves et les milieux côtiers
- Protéger et valoriser le littoral
- Aménager de manière durable le littoral urbanisé
- Préserver les continuum, définir des corridors écologiques
- Préserver des espaces agricoles "tampons"
- Protéger les espaces agricoles à forte valeur agronomique
- Préserver les terres agricoles de Birmingham en créant une coupure d'urbanisation

Grande Orientation Conforter le statut de Baie-Mahault à l'échelle de la Région et de l'agglomération

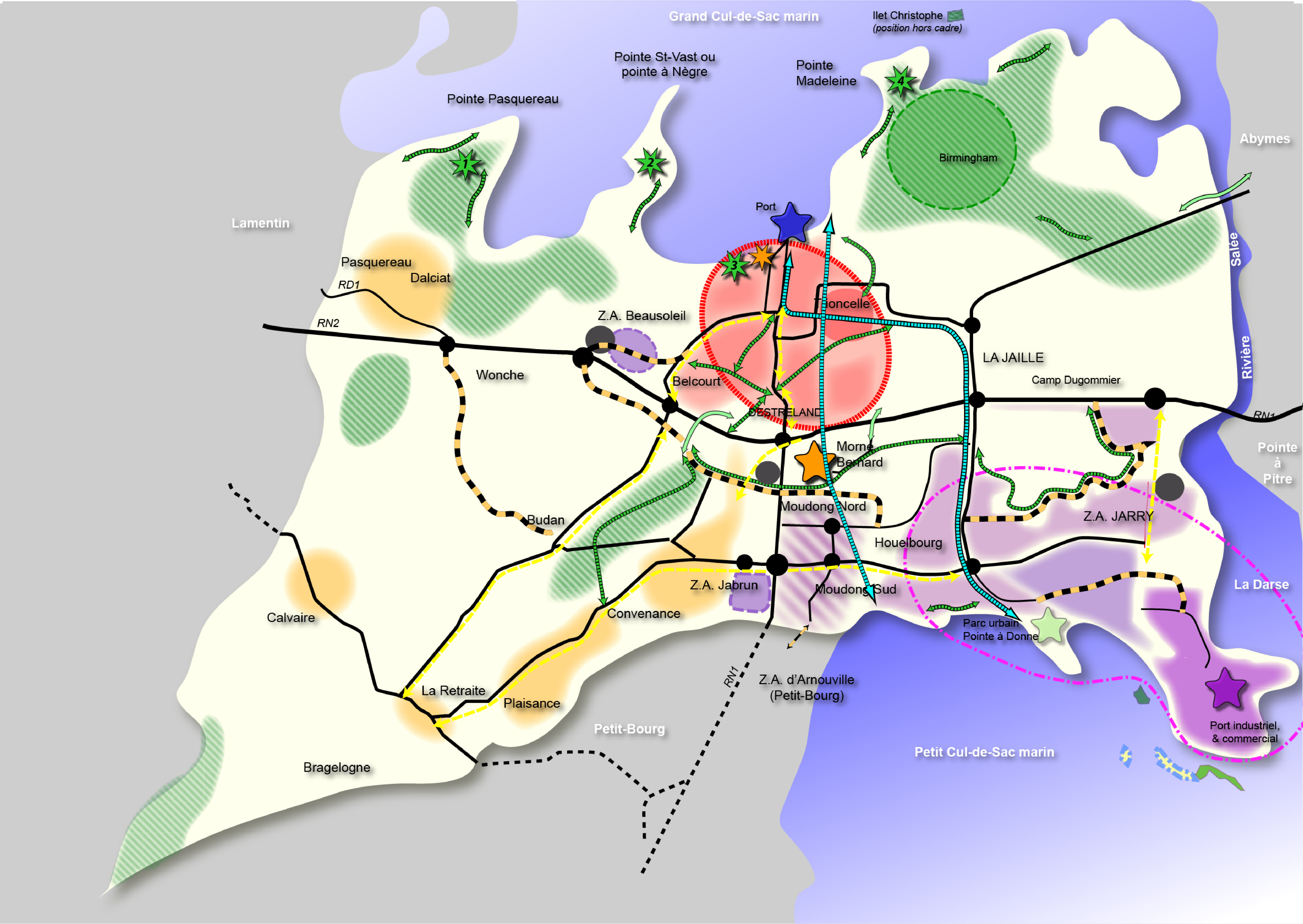
- Renforcer les voies primaires
- Développer un réseau de Transport en Commun maritime
- Développer un réseau de Transport en Commun terrestre
- Requalifier le vélodrome en espace polyvalent à vocation régionale
- Renforcement de l'échangeur routier
- Reconversion des sablières en
- Reconversion des sablières en direction d'activités navales



GRANDE ORIENTATION N°2 AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET RENFORCER LES IDENTITÉS URBAINES ET RURALES "PRÉSERVER ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET LE CADRE DE VIE"			
ORIENTATION	THÈMES	MOYENS	SECTEURS / PROJETS
AMÉLIORER LES CONDITIONS DE MOBILITÉ	<i>Renforcer, diversifier et hiérarchiser le réseau viaire</i>	Créer de nouvelles voiries secondaires (en parallèle du renforcement des RN et des carrefours : voir OG n°4)	Liaison Wonche/Gourde Liane,
			Liaison Beausoleil/Houelbourg
			Liaison Beausoleil/Belcourt
			Liaison Port/ Aéroport
			Liaison Poids Lourds sur Jarry
			Route protégeant la mangrove de Jarry des extensions en fond de parcelle
			Barreau sur Trioncelle complétant la liaison entre-deux mers?
			Barreau reliant Moudong Sud à la ZA d'Arnouville de Petit-Bourg
			Ensemble du réseau
	<i>Développer un réseau de transport en commun et une plus grande multimodalité</i>	Sécuriser les routes secondaires en les équipant	Ensemble du réseau
		Assurer un meilleur partage de la voirie entre les différents usagers (sécurité, confort et fonctionnalité)	Quartiers résidentiels ou mixtes
		Développer la notion de rue	Liaisons prévues par le PDU
	<i>Développer les modes de déplacement alternatifs</i>	Développer un réseau de transports en commun articulé avec les autres modes de déplacements (intégrant l'intermodalité)	Desserte de Jarry
			Liaisons entre Houelbourg et le Sud-ouest de la commune
			Liaison entre-deux mers : bourg / Jarry Houelbourg Moudong
		Création de nouveaux espaces d'intermodalité	Gare multimodale Jarry, parkings relais aux abords des grands pôles urbains tels que Jabrun, Beausoleil et Trioncelle
			Gourde-Liane / Convenance, le bourg Belcourt et Trioncelle - Abords de la mangrove de Jarry en parallèle des nouvelles voies
			Axe de l'entre-deux mers
		Aménager des liaisons douces entre les pôles	Réseau des ravines et cours d'eau
			Liaisons douces en accompagnement des littoraux (Projet municipal d'aménagement du littoral)
			Itinéraire cyclable autour de l'île (SAR)
	<i>Développer les modes de déplacement alternatifs</i>	Aménager des circuits de pleine nature	La Jaille Nord et Sud, Destrellan/Gourde-Liane, entre Morne Bernard et Destrellan Est, Baie-Mahault/Abymes
			Abords des équipements publics, scolaire et zones de vies

PROTÉGER ET VALORISER LES ESPACES RURAUX ET AGRICOLES	Diversifier les activités agricoles pour en assurer la pérennité	Optimiser la Surface Agricole Utile Globale de Baie-Mahault, contribuer au maintien de la SAU de la Guadeloupe orientation du futur SAR)	le territoire communal
		Promouvoir l’écodéveloppement : permettre la création d’activités parallèles liées au monde rural et agricole : l’agrotourisme, les fermes thématiques, les gîtes, tables d’hôte, etc.	les GFA du grand Nord de la commune
		Assurer les conditions de pérennité des exploitations agricoles : accessibilité, irrigation...	Secteur du GFA de Dupuy
		Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs	Secteur agricole "diffus" du Sud-ouest
		Préserver la vocation agricole des petites parcelles	Secteur agricole "diffus" du Sud-ouest
	Préserver des « espaces-ressources »	Maintien d'espaces agricoles de transition entre zones naturelles et urbaines, espaces "tampons " valorisés ayant à la fois une fonction paysagère, écologique et de réserves foncières pour demain (=coupure d'urbanisation ayant une fonction environnementale et paysagère)	Aux abords des corridors écologiques, notamment dans le grand Sud-ouest de la commune et aux abords des GFA Nord
		Préserver les secteurs agricoles présentant des enjeux majeurs	Gourde Liane
		Adapter les morphologies urbaines aux tissus ruraux traditionnels	tous secteurs ruraux en partie urbanisés : Fond-Budan, Wonche, Calvaire, le grand Sud-ouest de la commune
		Permettre le maintien des espaces de pâtures	Secteur agricole "diffus"
OUVRIR LA COMMUNE SUR LE TOURISME VERT ET BLEU	Limitier les pressions sur les espaces naturels	Maitrise de la fréquentation par la réalisation de plans de circulation - Projet municipal d'aménagement du littoral Nord (points 1, 2 et 4)	Littoral, pointes du Nord, Mangrove de Jarry, Birmingham
	Diversifier les pratiques de découverte	Développer le cyclotourisme	Circuit de découverte du littoral
	Préservation et valorisation du milieu marin	Développement d'activités type plongée, canoë kayak... (élaboration d'une charte)	Création d'une "site de découverte des milieux marins" sur le Grand Cul de Sac, la mangrove... (Pôle 2 du projet municipal à Dupuy)
	Potentiel de développement de l'intérieur des terres pour un développement équilibré du commun "tourisme doux" - tourisme diffus - tourisme écologique	Circuits de pleine nature, projets agro-culturel, développement de zones de pleine nature à vocation de loisir, découverte de la nature et de la mer	Zone de piémont et notamment les corridors écologiques et espaces "tampons", littoral et base de nature et de loisirs (partenariat avec le PNG)
		Valorisation du réseau hydrographique	
		Mise en évidence des sites patrimoniaux (signalisation)	
		Aménagement de points de vue	
PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DE LA CITOYENNETÉ	Structuration de l’offre en espace public	Création de nouveaux espaces de convivialité	Aux abords des secteurs commerciaux et des équipements, en centre-bourg
			Sur Jarry, le long des boulevards urbains réaménagés
			Parc de la Pointe à Donne
		Création de nouveaux espaces publics (Favoriser l’émergence de pôles de quartier)	Sur les pôles urbains secondaires (Calvaire, Convenance, Pasquereau/Dalcia...)
		Améliorer la qualité des espaces publics	Centre-Bourg, Jarry, Gourde-Liane, Moudong
	Favoriser la vie associative	Développement des maisons de quartier	Ensemble des quartiers urbanisés et non encore équipés
	Éducation, sensibilisation et formation de la population au à la gestion des risques, au développement durable, à la construction durable	Prévention et anticipation du risque (cyclonique, sismique...)	Faire des habitants et des acteurs économiques des "Eco citoyens" - limiter l'empreinte écologique de chacun
		Charte locale pour l'environnement et le développement durable	
		Classes vertes, séjours découvertes à dominance environnementale	
		Création d'une maison "éco-citoyenne" itinérante	

PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)



Identifier l'existant

- Routes principales
- Zone d'activité existante
- Espace urbain constitué
- Espaces urbain mixte
- Espaces naturels
- Espaces marins

Grande Orientation Structurer l'archipel urbain et restaurer l'entre-deux mers

- Réinvestir le bourg afin d'en faire un véritable pôle de centralité mixte
- Développer un pôle d'appui mixte et compact
- Renforcer les pôles secondaires mixtes
- Contenir le développement géographique de la ZI Jarry / Houelbourg
lui permettre de se renouveler sur elle-même
permettre le développement des infrastructures portuaires
- Développer des polarités économiques secondaires
- Restaurer l'entre-deux mers : mettre en liaison des deux façades littorales
- Renforcer le port du bourg
Vocation mixte : Plaisance et de Pêche
- Créer un pôle de compétitivité
Vocation orientée vers les NTIC
- Mettre en oeuvre le Projet de grand Port industriel et commercial
renforcement du terminal "conteneurs" et du poste "vrac"
- Construire une médiathèque
- Projet communal de valorisation et d'aménagement du littoral Nord
en quatre points de projet répartis de l'Est à l'Ouest

Grande Orientation Améliorer le cadre de vie et renforcer les identités urbaines et rurales "préserver et renforcer le lien social et le cadre de vie"

- Créer des voiries de desserte
- Aménager de nouvelles liaisons douces
- Créer des parkings relais et des pôles de multimodalité
- Développer un réseau de Transport en Commun terrestre
- Préserver les "espaces ressources" naturels et agricoles + activités compatibles
- Ouvrir la commune sur le tourisme vert et bleu
- créer des circuits de pleine nature
- création du parc urbain de la Pointe à Donne

Grande Orientation Renforcer Baie-Mahault en tant que "Terre des Solidarités" "protéger et valoriser l'environnement"

- Protéger les mangroves et les milieux côtiers
- Protéger et valoriser le littoral
- Aménager de manière durable le littoral urbanisé
- Préserver les continuum, définir des corridors écologiques
- Préserver des espaces agricoles "tampons"
- Protéger les espaces agricoles à forte valeur agronomique
- Préserver les terres agricoles de Birmingham en créant une coupure d'urbanisation

Grande Orientation Conforter le statut de Baie-Mahault à l'échelle de la Région et de l'agglomération

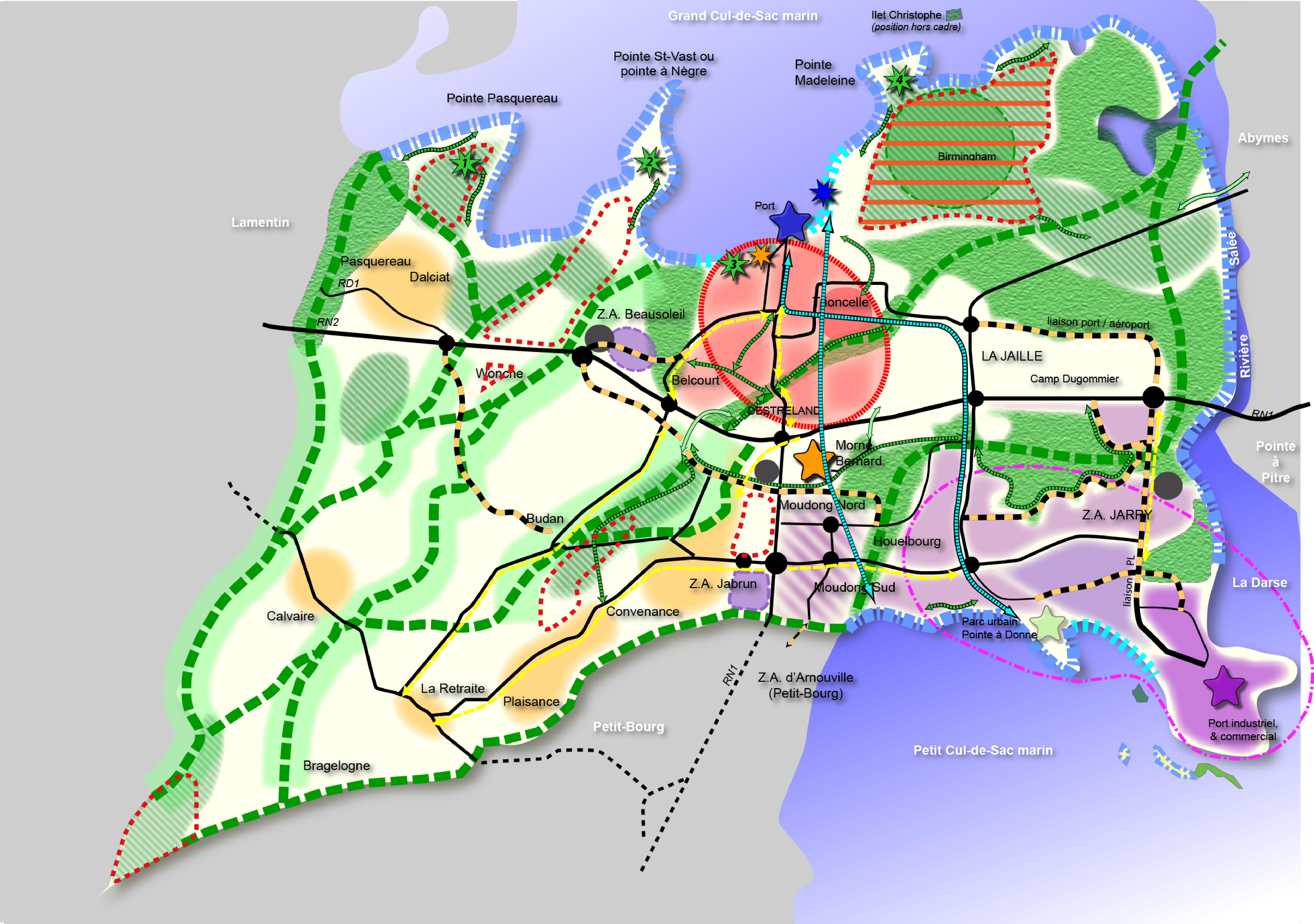
- Renforcer les voies primaires
- Développer un réseau de Transport en Commun maritime
- Développer un réseau de Transport en Commun terrestre
- Requalifier le vélodrome en espace polyvalent à vocation régionale
- Renforcement de l'échangeur routier
- Reconversion des sablières en
- Reconversion des sablières en direction d'activités navales



GRANDE ORIENTATION N°3 RENFORCER BAIE-MAHAULT EN TANT QUE "TERRE DES SOLIDARITÉS" PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT			
ORIENTATIONS	THÈMES	MOYENS	SECTEURS / PROJETS
URBANISER SELON LE PRINCIPE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU PRINCIPE D'ÉCOLOGIE URBAINE (PÔLES URBAINS INCLUS DANS DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES)	<i>Maintenir les équilibres entre équipements et espaces remarquables</i>	Limitier l'expansion géographique de Jarry	ZIC de Jarry
	<i>Gérer les risques naturels et technologiques</i>	Limitier l'édification d'infrastructures dans les zones à risques élevés (zones réservées non constructibles)	Champs naturels d'expansion des écoulements, sites à forte pente, fond de thalweg...
		Appliquer le principe de prévention pour les risques naturels et technologiques	
	<i>Gérer les eaux usées et pluviales</i>	Adopter un nouveau schéma d'assainissement eaux usées (SIAEG) et eau pluviales (Ville) à partir du constat d'insuffisance des réseaux existants	sur l'ensemble de la commune non encore couverte pas un réseau d'assainissement collectif
		Imposer un assainissement collectif pour tout projet supérieur à 20 équivalents habitants (action tirée du SDAGE en cours de révision)	
		Requalifier les réseaux existants (mise aux normes des équipements existants)	Eaux pluviales : tous secteurs insuffisamment non assainis
			Eaux usées : Mini stations, Jarry, le bourg, Convenance, plaisance, Calvaire... Jabrun, raccordement de Moudong et Houelbourg à la STEP de la Pointe à Donne...
		Prendre en compte les eaux pluviales dans l'aménagement et l'assainissement urbain - approche à l'échelle du bassin versant	Canal bordant la mangrove de Jarry (bassin de rétention-ouvrages anti-pollution) - réfection du réseau EP et bassin de rétention "Grand Jarry", zone Thomas Edison, Moudong...
		« limiter les surfaces imperméabilisées », « Intégrer des principes de gestion des EP à la parcelle aux travers des documents d'urbanisme	sur l'ensemble du territoire communal pour tous les projets de construction nouvelle
	<i>Améliorer la qualité de vie en espace urbain</i>	Introduire le principe coefficient « <i>hydro-écologique</i> » qui consistera à imposer un pourcentage d'emprise non imperméabilisé sur au moins de 2 m de pleine terre.	L'ensemble Jarry / Moudong
		Protéger et mettre en valeur des espaces verts publics	Ensemble du territoire communal
	<i>Favoriser l'« Eco construction »</i>	Intégrer les contraintes climatiques	Jarry, bourg, Trioncelle, pôles secondaires
		Généraliser la recherche de la Qualité Environnementale dans la construction	
		Développer un <i>écoquartier</i> modèle à l'échelle de la Guadeloupe	
		Améliorer la collecte, le traitement et la valorisation	cf. PEDMA
		Potentialiser les recours aux ressources naturelles et aux énergies renouvelables	Ensemble du territoire communal
		Évoluer vers une "ZI solaire"	L'ensemble Jarry / Moudong

VEILLER AU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES ÉCOSYSTÈMES	Protéger la biodiversité et renforcer les solidarités écologiques territoriales	Définir des corridors écologiques s'appuyant sur les continuités existantes : les trames vertes et bleues	Coupures vertes constituées par les vallées des cours d'eau et ravines, les zones d'embouchure et le milieu marin
		Protéger certains espaces naturels et espaces boisés afin de permettre des <i>continuum</i> s écologiques transversaux entre Grande Terre et Basse Terre (ex : permettre le déplacement de l'espèce emblématique et endémique du Pic de Guadeloupe).	Secteurs urbanisés du bourg et les espaces boisés de part et d'autres des ravines et des rivières
		Préserver l'écoulement naturel des cours d'eaux et laisser libres d'urbanisation les champs d'expansion naturelle des écoulements afin de limiter les pollutions diffuses et d'assurer un débit biologique minimum	les zones inondables repérées au PPR associées aux terrains couverts par le DPL - Atlas des zones inondables couvrant la commune.
		Définir des plans de circulation au sein des espaces naturels valorisés	les littoraux, au Nord notamment
	Protéger et valoriser le patrimoine naturel	Classer en zone protégées l'ensemble du patrimoine naturel de la commune	notamment mangrove de Jarry urbanisée
		Créer des zones d'Espaces Boisés Classés, protéger les zones humides...	territoire communal
PROTÉGER ET VALORISER LES LITTORAUX	Préserver les protections contre les risques et les phénomènes météorologiques	prendre en compte dans les projets le rôle protecteur des formations littorales pour leur rôle dans la lutte contre les risques (houle...)	Littoral sud Jarry, Grand Cul de Sac Marin
	Protéger simultanément les 3 écosystèmes (Espaces naturels remarquables : mangroves, coraux, herbiers)	meilleure gestion des EP et EU, limitation des défrichements, agriculture raisonnée	PCSM, GCSM, rivière salée
		Valoriser la mangrove de Jarry en tant que forêt de protection au cœur de la ville	Mangrove de Jarry
		Réhabiliter les zones dégradées	Mangrove de Jarry
	Un littoral accessible : un accès longitudinal et transversal pour tous	Créer des sentiers sur le littoral	Littoral Jarry Sud, littoral Nord
		Concilier protection et fréquentation du littoral (conférer une valeur d'usages à certains espaces à protéger)	Littoral de la rivière salée De la Pointe à Donne à Moudong Sud
FAIRE DU PAYSAGE UN ÉLÉMENT DE VALORISATION	Valoriser les paysages éléments de paysage emblématiques	Limiter les impacts visuels des constructions et des aménagements	Littoral Nord
			Valoriser la rivière salée, en tant que paysage emblématique de la commune
			Intérieur des terres (sud-ouest en particulier) Port Autonome de Guadeloupe
	Supprimer les points noirs paysagers	Gérer et limiter l'affichage publicitaire (règlement de publicité en cours)	Ensemble du territoire communal

PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)



Identifier l'existant

- Routes principales
- Zone d'activité existante
- Espace urbain constitué
- Espaces urbain mixte
- Espaces naturels
- Espaces marins

Grande Orientation Structurer l'archipel urbain et restaurer l'entre-deux mers

- Réinvestir le bourg afin d'en faire un véritable pôle de centralité mixte
- Développer un pôle d'appui mixte et compact
- Renforcer les pôles secondaires mixtes
- Contenir le développement géographique de la ZI Jarry / Houelbourg
lui permettre de se renouveler sur elle-même
permettre le développement des infrastructures portuaires
- Développer des polarités économiques secondaires
- Restaurer l'entre-deux mers : mettre en liaison des deux façades littorales
- Renforcer le port du bourg
Vocation mixte : Plaisance et de Pêche
- Créer un pôle de compétitivité
Vocation orientée vers les NTIC
- Mettre en oeuvre le Projet de grand Port industriel et commercial
renforcement du terminal "conteneurs" et du poste "vrac"
- Construire une médiathèque
- Projet communal de valorisation et d'aménagement du littoral Nord
en quatre points de projet répartis de l'Est à l'Ouest

Grande Orientation Améliorer le cadre de vie et renforcer les identités urbaines et rurales "préserver et renforcer le lien social et le cadre de vie"

- Créer des voiries de desserte
- Aménager de nouvelles liaisons douces
- Créer des parkings relais et des pôles de multimodalité
- Développer un réseau de Transport en Commun terrestre
- Préserver les "espaces ressources" naturels et agricoles + activités compatibles
- Ouvrir la commune sur le tourisme vert et bleu
- créer des circuits de pleine nature
- création du parc urbain de la Pointe à Donne

Grande Orientation Renforcer Baie-Mahault en tant que "Terre des Solidarités" "protéger et valoriser l'environnement"

- Protéger les mangroves et les milieux côtiers
- Protéger et valoriser le littoral
- Aménager de manière durable le littoral urbanisé
- Préserver les continuum, définir des corridors écologiques
- Préserver des espaces agricoles "tampons"
- Protéger les espaces agricoles à forte valeur agronomique
- Préserver les terres agricoles de Birmingham en créant une coupure d'urbanisation

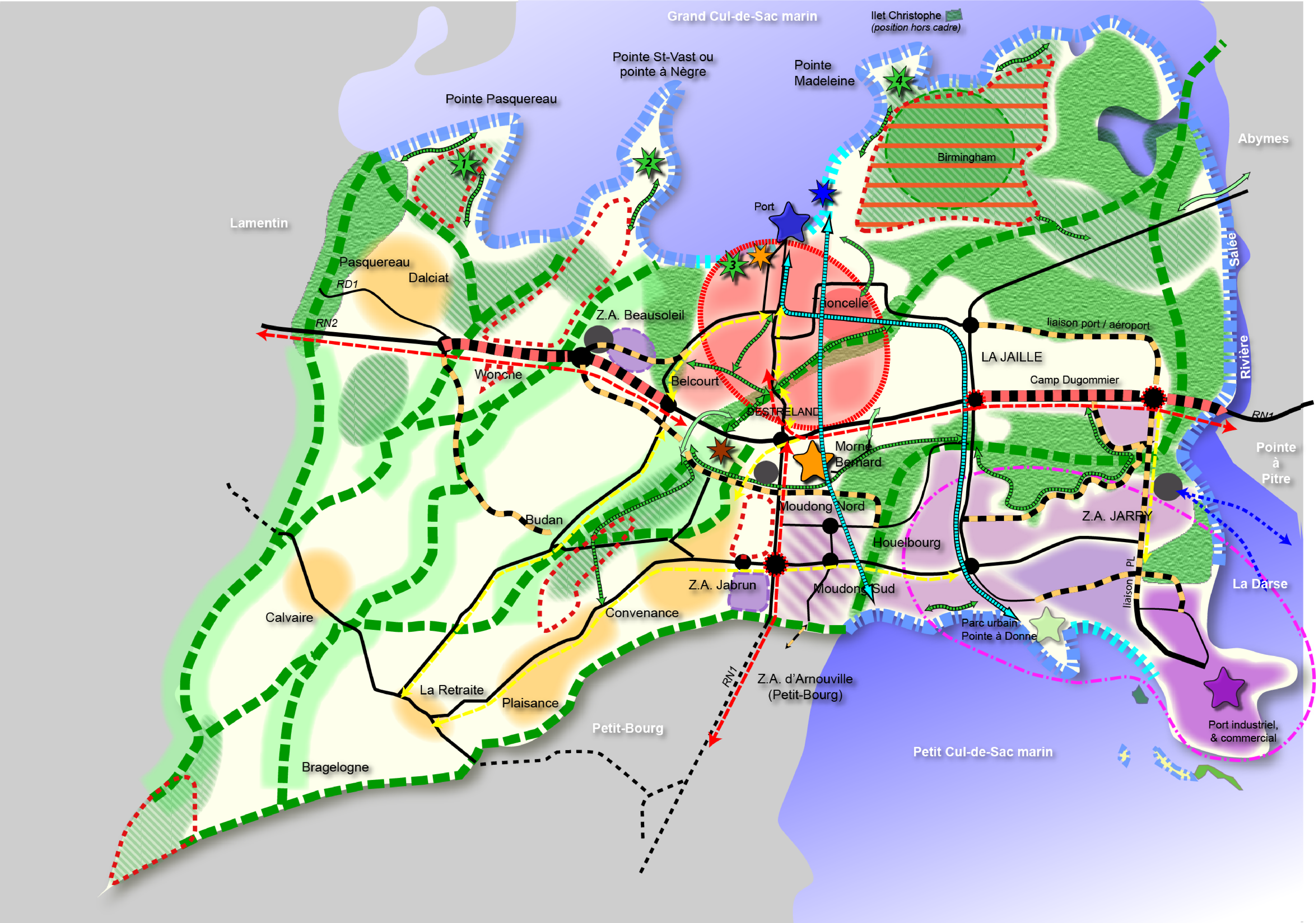
Grande Orientation Conforter le statut de Baie-Mahault à l'échelle de la Région et de l'agglomération

- Renforcer les voies primaires
- Développer un réseau de Transport en Commun maritime
- Développer un réseau de Transport en Commun terrestre
- Requalifier le vélodrome en espace polyvalent à vocation régionale
- Renforcement de l'échangeur routier
- Reconversion des sablières en
- Reconversion des sablières en direction d'activités navales



GRANDE ORIENTATION N°4		CONFORTER LE STATUT DE BAIE-MAHAULT À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION	
ORIENTATIONS	THÈMES	MOYENS	SECTEURS / PROJETS
AMÉLIORER LES MOBILITÉS À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION	Conforter la position de "cœur du papillon" en interface entre Grande Terre et Basse Terre	Développer un réseau de Transport en commun maritime	Liaison Jarry Pointe-à-Pitre
		Développer un réseau de Transport en commun terrestre en site propre articulé avec les autres modes de déplacements (intégrant l'intermodalité)	Liaisons interurbaines prévues par le PDU (Le Lamentin / Pointe à pitre par RN1) Liaison vers Petit Bourg?
	Renforcer les voiries primaires	Accompagner le développement du réseau routier, accompagner les options et projets retenus dans le PDU	RN1
	Améliorer la qualité d'usage des voiries (embouteillages...)	Dissocier les fonctions de transit intercommunal et de desserte locale	
	Fédérer formation, scolarité, activités économiques centrées sur les NTIC sur un pôle majeur à l'échelle de la Guadeloupe	Créer un pôle de compétitivité, « pôle d'excellence » à forte valeur ajoutée	Morne Bernard
CONSERVER LE STATUT DE POUMON ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION (TOUT EN RÉDUISANT LA CONTRIBUTION DE BAIE-MAHAULT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION)	Conforter et structurer le tissu économique	Limitier l'expansion géographique de Jarry tout en permettant le renouvellement de Jarry sur elle-même	Jarry
		Développement et renouvellement de pôles économiques secondaires	Dalciat, Beausoleil, Jabrun
DÉVELOPPER LA VOCATION DE PÔLE DE SERVICES	Améliorer la qualité de l'offre commerciale	Accompagner l'offre commerciale d'une meilleure insertion urbaine : affirmation du caractère paysager, liaisons douces avec les zones d'habitat	Destrellan
		Orienter l'activité sur une répartition géographique plus harmonieuse en jouant sur les politiques d'aménagement pour inciter les opérateurs à diversifier leurs localisations physiques et offrir une qualité de services sur une part significative du territoire.	
	Développer les activités de loisirs	Privilégier des secteurs inscrits sur l'axe de l'entre-deux pour en favoriser la complémentarité	Birmingham, le front de mer du grand cul-de-sac , Dupuy Jarry sur la Pointe à Donne

PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)



Identifier l'existant

- Routes principales
- Zone d'activité existante
- Espace urbain constitué
- Espaces urbain mixte
- Espaces naturels
- Espaces marins

Orientation 1 : Structurer l'archipel urbain et restaurer l'entre-deux mers

- Réinvestir le bourg afin d'en faire un véritable pôle de centralité mixte
- Développer un pôle d'appui mixte et compact
- Renforcer les pôles secondaires mixtes
- Contenir le développement géographique de la ZI Jarry / Houelbourg
lui permettre de se renouveler sur elle-même
permettre le développement des infrastructures portuaires
- Développer des polarités économiques secondaires
- Restaurer l'entre-deux mers : mettre en liaison des deux façades littorales
- Renforcer le port du bourg
Vocation mixte : Plaisance et de Pêche / transport maritime
- Créer un pôle de compétitivité
Vocation orientée vers les NTIC
- Mettre en oeuvre le Projet de grand Port industriel et commercial
renforcement du terminal "conteneurs" et du poste "vrac"
- Construire une médiathèque
- Projet communal de valorisation et d'aménagement du littoral Nord
en quatre points de projet répartis de l'Est à l'Ouest

Orientation 2 : Améliorer le cadre de vie et renforcer les identités urbaines et rurales
"préserver et renforcer le lien social et le cadre de vie"

- Créer des voiries de desserte
- Aménager de nouvelles liaisons douces
- Créer des parkings relais et des pôles de multimodalité
- Développer un réseau de Transport en Commun terrestre
- Préserver les "espaces ressources" naturels et agricoles + activités compatibles
- Ouvrir la commune sur le tourisme vert et bleu
créer des circuits de pleine nature
création du parc urbain de la Pointe à Donne

Orientation 3 : Renforcer Baie-Mahault en tant que "Terre des Solidarités"
"protéger et valoriser l'environnement"

- Protéger les mangroves et les milieux côtiers
- Protéger et valoriser le littoral
- Aménager de manière durable le littoral urbanisé
- Préserver les continuum, définir des corridors écologiques
- Préserver des espaces agricoles "tampons"
- Protéger les espaces agricoles à forte valeur agronomique
- Préserver les terres agricoles de Birmingham en créant une coupure d'urbanisation

Orientation 4 : Conforter le statut de Baie-Mahault à l'échelle de la Région
et de l'agglomération

- Renforcer les voies primaires
- Développer un réseau de Transport en Commun maritime
- Développer un réseau de Transport en Commun terrestre
- Requalifier le vélodrome en espace polyvalent à vocation régionale
- Renforcement de l'échangeur routier

